



## EVALUATION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DE PROMOTION DES MEDICAMENTS GENERIQUES

Anne FLIPO, Stéphane PAUL, Pierre-Charles PONS, avec le concours d'Alexandre MARIN, stagiaire

### PILOTAGE OPERATIONNEL DU PLAN NATIONAL D'ACTION DE PROMOTION DES MEDICAMENTS GENERIQUES

Muriel DAHAN

#### Des réticences spécifiquement françaises aux médicaments génériques

Moins d'une boîte remboursable sur trois est un générique en France, trois sur quatre dans d'autres pays. Or, tout médicament est soumis au même encadrement garantissant sa qualité, son efficacité et sa sécurité. Les réticences dans notre pays -plus qu'ailleurs- sont sources de dépenses inutiles. Le médicament générique est une composante de la trajectoire ONDAM 2015-2017, qui vise à une meilleure utilisation des dépenses d'assurance maladie. Une première mission modernisation de l'action publique (MAP) en 2014 (IGAS-SGMAP-DSS) a proposé des pistes et 13 fiches actions.

#### Le plan national de promotion des médicaments génériques, construit et piloté par la 2<sup>ème</sup> mission IGAS, comporte 7 axes et plus de 80 actions

Tous les champs où il est possible d'agir sont concernés : prescription, dispensation, hôpital, EHPAD, ville, communication, information, formation, essais et fabrication, répertoire et prix. L'augmentation de la prescription dans le répertoire<sup>1</sup> de 5 points en trois ans est un objectif central. Après un an, la mission a réuni trois fois le Comité de pilotage (une cinquantaine d'acteurs). Toutes les actions sont en cours, les premiers résultats sont constatés par un suivi d'indicateurs définis.

#### Le plan a déjà permis de multiples avancées, notamment pour :

- > Agir sur les achats hospitaliers influençant les prescriptions en ville ;
- > Améliorer l'utilisation des logiciels d'aide à la prescription (LAP) et la prescription, désormais obligatoire, en nom de molécule active (dénomination commune internationale ou DCI) ;
- > Inscrire la DCI de manière plus visible sur les boîtes de médicaments, afin de permettre aux patients de retrouver plus facilement le nom de la molécule prescrite ;
- > Déployer la pharmacie clinique, la conciliation médicamenteuse<sup>2</sup>, un service public d'information sur les produits de santé (SPIPS) ;
- > Dynamiser les actions et la prise d'initiatives en régions ;
- > Conduire en synergie les plans médicaments personnes âgées et génériques ;
- > Intégrer le plan dans la rénovation des conventions médicale et pharmaceutique ;
- > Définir les ~~me-tooqet~~ ~~inclure des~~ ~~switchscripts~~<sup>3</sup> ou systèmes d'aide à la décision indexée par médicament (SAM) aux logiciels d'aide à la prescription (LAP) ;
- > Construire une campagne d'information, programmée fin 2016 ;
- > Faire signer une charte par la majorité des acteurs concernés ;
- > Promouvoir l'organisation d'un Hackathon ;
- > Améliorer la formation initiale et continue de tous les professionnels de santé à travers la construction d'un module de formation commun sur le médicament.

Sur les 10 premiers mois de 2015, la part du répertoire a augmenté de 2,1 points par rapport à la moyenne constatée en 2014.

<sup>1</sup> Le répertoire liste les groupes de médicaments équivalents pouvant être substitués entre eux.

<sup>2</sup> Démarche visant à faire le lien entre les médicaments prescrits avant, pendant et après une hospitalisation ;

<sup>3</sup> Cette action vise à plus de transparence sur des médicaments qui, bien que non génériques, n'apportent pas de bénéfice pour une majorité de patients par rapport à des médicaments plus anciens et génériques beaucoup moins coûteux.